

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Grandes cultures n° 25 du 22 mai 2013



A retenir cette semaine :

- Fin du risque sclerotinia pour les parcelles ayant défleuries
- Nette régression de la présence de charançons des siliques. Maintenir la surveillance dans les parcelles les plus tardives
- **Bien respecter la réglementation « abeilles » dans cette période de floraison des colzas (voir BSV n° 23 du 07 mai 2013).**

Stades des colzas

Cette semaine le BSV colza repose sur l'observation de 33 parcelles (pour rappel le réseau d'observations de base est fixé à 50 parcelles).

F2 : allongement de la hampe florale. Nombreuses fleurs ouvertes	3%
G1 : chutes des premiers pétales. Les 10 premières siliques ont une longueur inférieure à 2cm	3%
G2 : les 10 premières siliques ont une longueur comprise entre 2 et 4 cm	15%
G3 : les 10 premières siliques ont une longueur supérieure à 4 cm	39%
G4 : les 10 premières siliques sont bosselées	39%

Rappel : un stade est considéré atteint au sein de la parcelle quand 50% des plantes sont à ce stade.

Parcelles avec changement de couleur des feuilles et des siliques

Plusieurs parcelles montrent des changements de couleurs (rougissements) au niveau des feuilles et des siliques.

SOMMAIRE

Colza	p 1
Tournesol	p 5
Blé	p 7
Orges	p 10
Pois	p 12
Maïs	p 12



Prévisions météorologiques du jeudi 23 mai au mardi 28 mai :

Période pluvieuse avec des températures très fraîches pour la saison (maximale de 11-12°C pouvant atteindre 17°C lundi) avec même un risque de gelée pour vendredi et samedi matin - (Source : météociel)

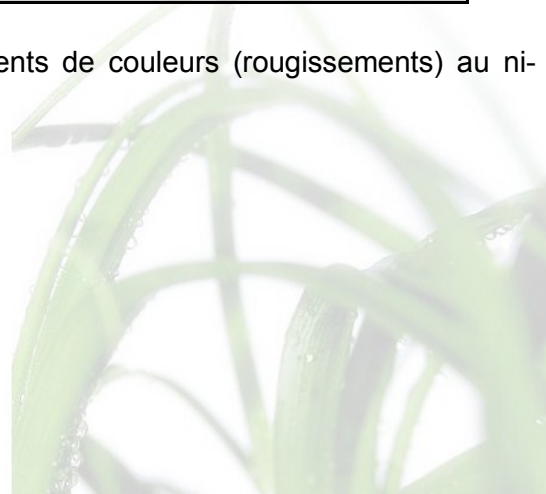




Photo E. BIZOT – CA 89



Photo H. MARTIN – SEINE-YONNE

Ceci est la conséquence d'une déficience transitoire de l'alimentation par disponibilité insuffisante en azote ou en sulfate. On explique ces phénomènes de carence par des périodes fraîches ou très pluvieuses courant montaison et début floraison. Ces symptômes sont accentués dans les situations ayant souffert lors de l'implantation du colza et qui n'ont pas développé un système racinaire très important.



Photo H. MARTIN – SEINE-YONNE



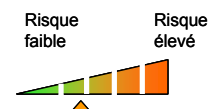
Le tableau suivant reprend pour 8 postes en Bourgogne quelques données météorologiques afin de caractériser le début de l'an 2013.

Poste météo	Cumul pluie du 01 janvier au 20 mai en mm	Cumul pluie du 20 avril au 20 mai en mm	Température moyenne journalière en °C du 20 avril au 20 mai
Auxerre	375	123	11,7
Sens	314	112	12,0
Clamecy	380	141	11,2
Nevers	415	119	11,4
Châtillon-sur-Seine	416	180	10,8
Dijon	392	203	11,9
Varennes-Saint-Sauveur	507	215	12,2
Macon	384	178	12,6

Ces données montrent une floraison des colzas qui s'est déroulée dans un contexte très pluvieux avec des températures exceptionnellement fraîches.

Charançons des siliques

27 parcelles renseignées



Seulement 5 parcelles du réseau recensent encore aujourd'hui la présence très limitée de ce ravageur. Bien que les infestations ne devraient plus évoluer significativement, il est encore nécessaire de poursuivre la surveillance sur les parcelles les moins avancées.

La période de risque pour les plantes débute avec la formation des premières siliques (stade G1-G2) et s'achève au cours du stade G4 (10 premières siliques bosselées) quand il n'y a plus de jeunes siliques faciles à piquer.

Le seuil de nuisibilité est de 1 charançon pour 2 plantes.

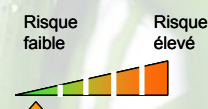
Dans le cadre d'une application « mixte » fongicide et insecticide **respectez la réglementation abeille**. Se référer au BSV n°23 du 07 mai 2013.

Cécidomyies des siliques

Ces petites mouches utilisent les piqûres des charançons des siliques pour introduire leurs pontes dans les siliques. Les asticots en se développant entraînent l'ouverture des siliques et la perte de leurs graines. A ce jour, deux situations à Augy (89) et Beaune (21) signalent 5% de siliques avec des dégâts de cécidomyies.

Pucerons cendrés du chou

26 parcelles renseignées





Les conditions climatiques actuelles (fraîches et humides) sont défavorables pour ce ravageur. Aucune colonie n'est observée sur l'ensemble des parcelles.

La période de risque va de la mi-floraison jusqu'à la fin du stade G4.
Le seuil de nuisibilité est de 2 colonies présentes par m²

Sclerotinia

Les parcelles défleuries ont dépassé la fin de la période de contamination. Pour les autres le risque demeure d'autant que les conditions très humides actuellement sont favorables à une présence importante de pétales sur les feuilles de colza. Toutefois, les températures fraîches annoncées peuvent limiter le développement du champignon.



Photo E. BONNIN – SOUFFLET AGRICULTURE

Il n'existe pas pour le sclerotinia du colza de seuil de nuisibilité étant donné que la protection ne peut être que préventive.

Cependant le niveau de risque peut être évalué selon :

- les indicateurs de pétales contaminés comme le Kit pétales,
- le nombre de cultures sensibles au sclerotinia dans la rotation (colza, tournesol, soja, pois...),
- les attaques recensées les années antérieures sur la parcelle
- les conditions climatiques humides favorables à la germination des sclérotés

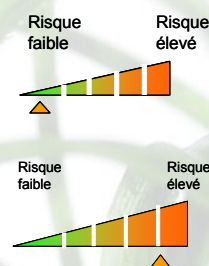
Cette semaine 1 kit supplémentaire a pu être réalisé.

Lieu	Département	Date de réalisation du kit	Date de lecture du kit	% de pétales contaminés
Asnières-en-Montagne	21	13/05	17/05	47,5

Actuellement nous distinguons deux situations :

- parcelles défleuries, le risque est dépassé

- **cas particuliers** des parcelles pas encore à G1 ou parcelles protégées mais



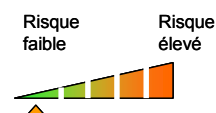


pour lesquelles le stade G1 semble s'étaler sur une période importante compte tenu de l'hétérogénéité des stades des plantes qui composent la parcelle, le risque est élevé

Sur les parcelles les plus avancées les premiers symptômes de sclerotinia sur feuilles ont été observés (Vaudeurs – 89, Demigny et Verdun-sur-le-Doubs – 71). A ce jour, la maladie n'est pas encore observée sur feuille.

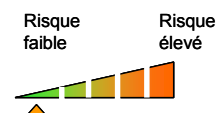
Oïdium

22 parcelles renseignées



Sur l'ensemble des parcelles observées cette semaine, la maladie est signalée uniquement dans une situation à Gisy-les-Nobles sur 5% des plantes. Cependant, la maladie n'a pas encore été observée sur silique.

Alternaria



La maladie n'est toujours pas signalée sur siliques.

Mycosphaerella

La maladie est signalée sur une parcelle à Saint-Maurice-sur-Vingeanne (21) avec 10% de siliques touchées.



TOURNESOL

A retenir cette semaine :

- A peine plus de la moitié des parcelles a atteint le stade une paire de feuilles.
- Dégâts importants de limaces et d'oiseaux du fait de la croissance très lente des tournesols
- Pas de puceron observé sur plante.

Réseau 2013

Cette semaine 12 parcelles ont fait l'objet d'une observation.

A2	: émergence des cotylédons et premières feuilles visibles	17%
B1-B2	: la première paire de feuilles opposées apparait entre les cotylédons et a environ 4 cm de long ; les pétioles sont visibles du dessus	42%
B3-B4	: la seconde paire de feuilles opposées apparait entre les cotylédons et a environ 4 cm de long ; les pétioles sont visibles du dessus	25%
B5	: la cinquième feuille a 4 cm de long et son pétiole est visible du dessus	8%
B6	: la sixième feuille a 4 cm de long et son pétiole est visible du dessus	8%



Rappel : un stade est considéré atteint au sein de la parcelle quand 50% des plantes sont à ce stade.

Les conditions climatiques ne favorisent pas une croissance rapide des tournesols et les exposent à divers ravageurs. Des dégâts d'oiseaux de lièvres et de limaces sont toujours signalés.

Limaces

Les conditions actuelles très humides demeurent favorables à l'activité des limaces. Maintenir la surveillance du semis jusqu'au stade 3-4 paires de feuilles, notamment sur toutes les situations à risque :

- les sols argileux, creux ou motteux,
- les parcelles fréquemment attaquées par les limaces,
- les rotations herbagères, le travail superficiel, la présence de paille ou de résidus mal dispersés, les successions de cultures d'hiver,
- les zones près des bois ou des friches.

Pucerons verts

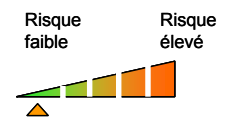
Aucune présence de ce ravageur n'a été détectée dans les parcelles du réseau.

A la tour à succion d'Auxerre, quelques captures d'ailés ont été enregistrées mais à un niveau très bas.

L'appréciation du risque se détermine à la parcelle. Deux seuils de nuisibilité peuvent être retenus selon le stade de la culture:

- avant 5 feuilles : 30 à 50 pucerons par plante
- de 5 feuilles à bouton étoilé : 50 à 100 pucerons par plante

Le niveau de crispation des feuilles peut également servir à l'appréciation du risque notamment dans un contexte de faible croissance des tournesols. A partir de 10% de plantes présentant des crispations avant le stade E1 (bouton étoilé), le risque de nuisibilité existe.

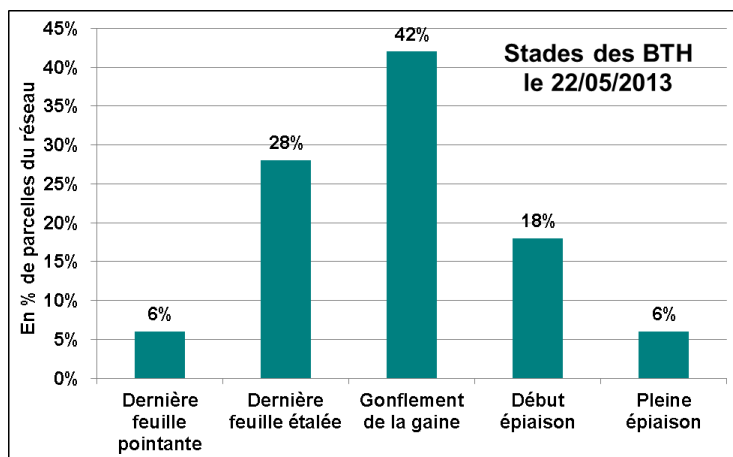




Les parcelles

L'analyse de risque repose cette semaine sur l'observation de 36 parcelles (10 dans l'Yonne, 9 dans la Nièvre, 11 en Côte d'Or et 6 en Saône et Loire).

La croissance se poursuit sous un régime hydrique non limitant. Néanmoins, les blés restent en retard par rapport à un rythme de développement médian, d'environ une semaine.



La septoriose

Les symptômes de septoriose, à ne pas confondre avec des symptômes physiologiques, progressent du bas vers le haut de la plante, sous l'effet de la pluviosité du moment



Suite à la forte pluviosité enregistrée au cours des dernières semaines, le risque de développement de la septoriose reste potentiellement très élevé. En revanche, les symptômes peuvent tarder à venir compte tenu de la grande fraîcheur des températures.

Sur la base des observations réalisées cette semaine dans la zone non traitée avec des fongicides, la septoriose est identifiée sur F3 définitive dans 3 situations sur 4, sur F2 définitive dans 1 sur 3 et sur F1 définitive dans 1 sur 10.



Il est possible de distinguer les situations selon les variétés :

Comportement des principales variétés de blé vis-à-vis de la septoriose

PRECOCES		1/2 PRECOCES		1/2 TARDIVES		TARDIVES	
<i>Plus résistantes</i>		<i>Plus résistantes</i>		<i>Plus résistantes</i>		<i>Plus résistantes</i>	
SOLEHIO		(CELLULE)		BAROK			
TULIP		(RUBISKO)				OXEBO	
GONCOURT	(HYXTRA)	SOKAL	(RONSARD)	BOREGAR		(NOBLESKO)	(TOBAK)
EUCLIDE	ADHOC	FLUOR	KARILLON				
ALIGATOR	ARKEOS	COMPIL		ALLEZ Y	(ODYSSEE)	SCOR	
AREZZO	(FANION)	(LAURIER)		(HYTECK)		(BERGAMO)	
(ASCOTT)	SCENARIO			CHEVRON		HYBERY	BRENTANO
HYSTAR	MUSIK	PREMIO		SY MATTIS	(SY TOLBIAC)	EXPERT	SELEKT
ALTIGO	ACCROC			(SY BASCULE)			
GRAINDOR	(CALABRO)	SWEET				BERMUDE	
(SOMCA)	(SOLVEIG)	PAKITO	(MOSKITO)			ROSARIO	
ILLICO						ISTABRAQ	
(OREGRAIN)		ALIXAN				TRAPEZ	
SAINT EX		ORVANTIS					
APACHE	SOISSONS						
(SY MOISSON)							
SOLLARIO							
AUBUSSON	GARCIA						
<i>Plus sensibles</i>		<i>Plus sensibles</i>		<i>Plus sensibles</i>		<i>Plus sensibles</i>	

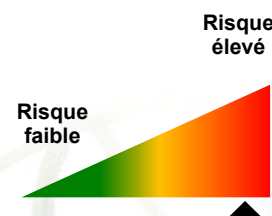
Source ARVALIS : essais pluriannuels, 35 en 2012

() : à confirmer

Si on se résume :

Dans un contexte très pluvieux mais frais, 3 situations moyennes à l'échelle de la Bourgogne semblent se distinguer :

- Situations non traitées à ce jour : quelque soit la date de semis et la variété, le risque est très élevé.
- Situations traitées avant que toutes les feuilles ne soient sorties : quelque soit la date de semis et la variété, le risque est très élevé.
- Sur les parcelles protégées alors que la dernière feuille était sortie, il conviendra de réévaluer le risque au stade floraison. On peut d'ores et déjà assurer que la pression septoriose sera très élevée cette année.

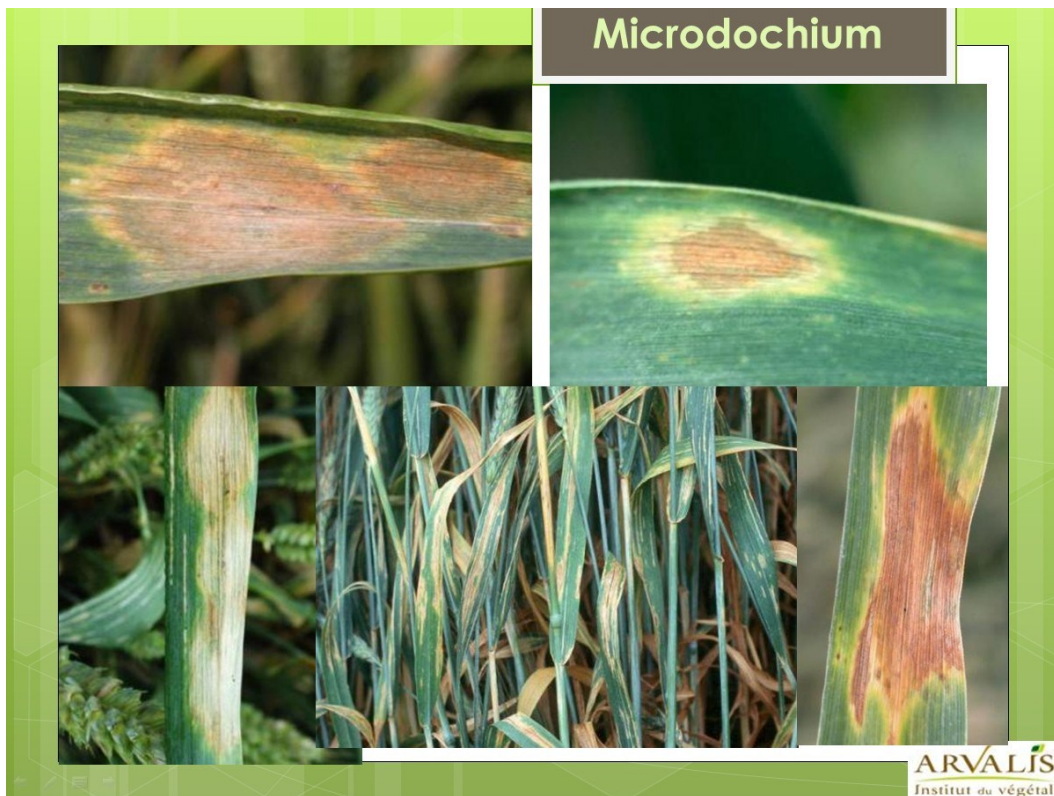


L'objectif reste toujours de protéger les trois dernières feuilles le plus longtemps possible.



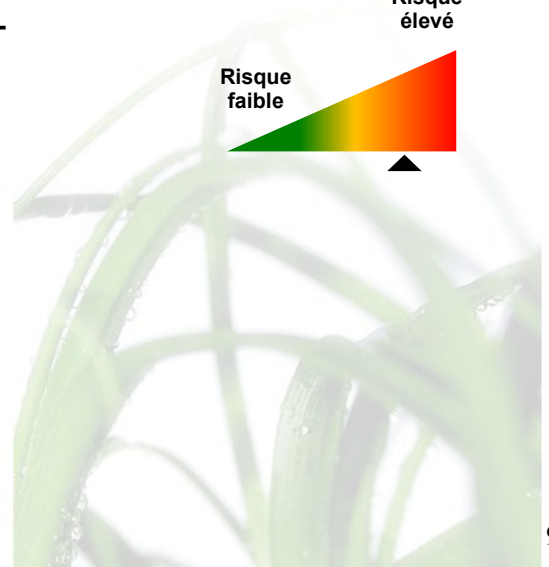
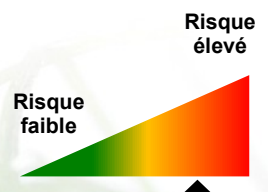
Microdochium ou fusariose nivale sur feuille

La pluviosité et la fraîcheur rencontrées actuellement sont de nature à augmenter le risque de développement de microdochium ou plus communément de la fusariose sur feuille.



A ne pas confondre avec la septoriose : pas de picnides noires réparties sur la tâche mais un point noir au centre de celle-ci.

Bien que la maladie n'ait pas encore été observée dans les parcelles du réseau, le risque est élevé.





Les cécidomyies oranges

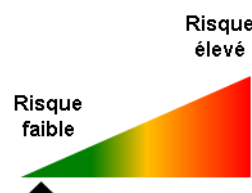
Avec l'arrivé du stade épiaison, il convient de suivre l'activité des cécidomyies oranges en positionnant des cuvettes jaunes ou un autre piège dans les parcelles de blé qui sont proches de ce stade.



Entre le stade épiaison et fin floraison, l'observation des insectes se fait le soir lorsque les conditions sont favorables à leur activité de ponte : vent faible < 7 km/h et temps lourd.

A l'aide de cuvettes jaunes : les seuils de nuisibilité sont atteints lorsque l'on cumule 20 captures sur 48h ou 10 captures sur 24h. Les deux cuvettes déjà mise en place sont vides.

Aujourd'hui, la forte pluviosité et la fraîcheur des températures sont plutôt des facteurs limitants à leur prolifération. Rappel : les variétés ALTIGO, KORELI, BOREGAR, ALLEZ Y et RUBISCO sont résistantes à ce ravageur.

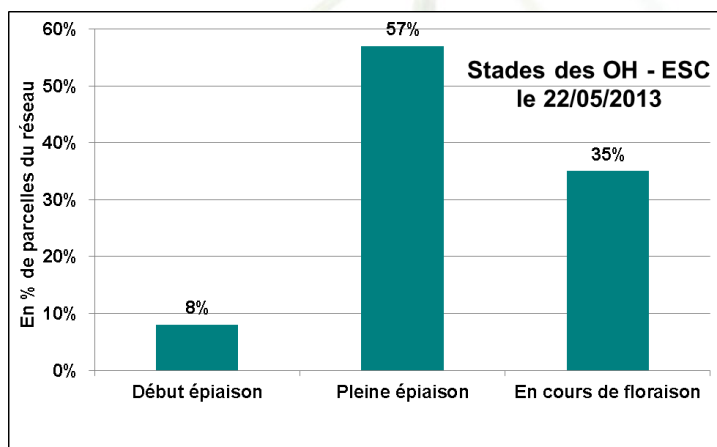


ORGES D'HIVER et ESCOURGEONS

Les parcelles

L'analyse de risque repose cette semaine sur l'observation de 23 parcelles (8 dans l'Yonne, 4 dans la Nièvre, 9 en Côte d'Or et 2 en Saône et Loire).

La croissance se poursuit dans la fraîcheur mais sous un régime hydrique non limitant. Dans ces conditions, les orges d'hiver restent en retard par rapport à un rythme de développement médian, d'environ une dizaine de jours

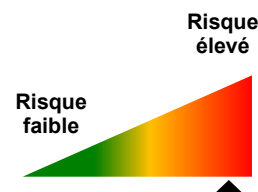




Les maladies du feuillage

Dans la zone non traitée avec des fongicides des parcelles d'observation, la rhynchosporiose et l'helminthosporiose teres sont identifiées dans la majorité des parcelles, fréquemment sur la F2.

Sur les parcelles n'ayant pas reçu de traitement à ce jour, ainsi que sur celle ayant été traitées il y a une quinzaine de jours, le risque est maximum.



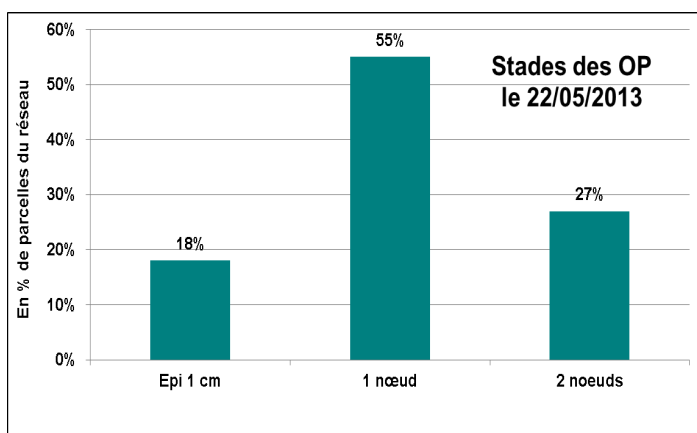
Pour les parcelles déjà traitées, on rappellera qu'au-delà du stade épiaison, les fongicides perdent de leur efficacité.



ORGES DE PRINTEMPS

L'analyse de risque repose cette semaine sur l'observation de 11 parcelles (3 dans l'Yonne, 2 dans la Nièvre et 6 en Côte d'Or).

La croissance se poursuit dans la fraîcheur mais sous un régime hydrique non limitant. Dans ces conditions les orges de printemps restent en retard par rapport à un rythme de développement médian, d'environ une dizaine de jours.



Les maladies du feuillage

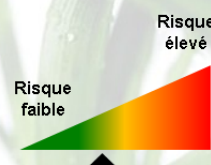
Dans la zone non traitée avec des fongicides des parcelles d'observation, le développement des maladies reste discret.

Pour compléter l'analyse de risque afin de hiérarchiser les décisions, distinguer les variétés selon leur comportement vis-à-vis des maladies :

- Sont particulièrement sensibles à l'oïdium : Sébastien et Grace.
- Sont particulièrement sensibles à la rhynchosporiose : Beatrix, Concerto, Sébastien, Henley et NFC Tiple.
- Sont particulièrement sensibles à l'helminthosporiose teres : Sébastien, Henley, Bellini, Sunshine et Prestige.

En résumé :

Les maladies se font aujourd'hui discrètes mais le risque devra être réévalué dès que les températures se réchaufferont.





POIS DE PRINTEMPS

Cette semaine, 8 parcelles (4 dans l'Yonne, 2 en Côte d'Or et 2 dans la Nièvre) ont fait l'objet d'observations. La croissance se poursuit dans la fraîcheur sous un régime hydrique non limitant. Comme les autres espèces, les pois restent en retard : à ce jour les stades s'étendent entre 7 et 12 feuilles.

L'état sanitaire est bon, sachant qu'il est encore trop tôt pour faire une analyse de risque vis-à-vis des maladies et des ravageurs.



Le réseau d'observation continu à se mettre en place. Au 22 mai, il est constitué de 12 parcelles : 1 situé en Côte d'Or, 3 dans la Nièvre, 6 en Saône et Loire et 2 dans l'Yonne.

Date de semis- État des cultures

Les températures fraîches puis les pluies abondantes continuent à fortement perturbé les semis de maïs. Les semis n'ont pas progressé depuis la semaine dernière.

A ce jour, il reste encore un bon tiers des implantations à réaliser sans compter les parcelles détruites par les crues ou l'hydromorphie, certainement à resemer. C'est le secteur de la Bresse qui est le plus en retard avec moins de 50 % des surfaces semées à ce jour.

Stade et État du maïs

Les semis du 4 au 25 avril atteignent toutes le stade 3-4 feuilles, retardé par le temps frais et la présence de limaces. Le maïs a un aspect vert pâle ou jaune. De nombreuses parcelles sont encore en cours de levée. En zones inondables dans tous les départements, des parcelles ont été détruites par les crues tardives de début mai. Dans les secteurs hydromorphes les levées sont très irrégulières. De nombreuses parcelles seront à resemer.

Bioagresseurs

9 parcelles sur 12 présentent des attaques de limaces. Des dégâts sont notés dans 3 situations en Saône et Loire (2 parcelle avec moins de 20 % des pieds touchés et 1 parcelles avec plus de 20 % de pieds touchés par zone).

Compte tenu des conditions climatiques humides, le risque de dégâts de limace est élevé, la surveillance des parcelles s'impose jusqu'au stade 5-6 feuilles du maïs, en particulier dans les situations à risque : préparations de sol grossières, présence de résidus de culture en surface ou intercultures détruites tardivement, bordures de bois et haies, parcelles régulièrement sujette à des dégâts de limaces.



Note nationale BSV sur les campagnols nuisibles aux cultures Méthodes préventives et alternatives de lutte

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles

Dans les situations proches de la floraison, [sur colza/tournesol/féverole/luzerne \(à choisir selon la culture\)](#), en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

Attention, la **mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles**. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.

Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.

N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

Afin d'assurer la pollinisation, de nombreuses ruches sont en place dans les parcelles de multiplication de semences. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles. Limiter la dérive lors des traitements. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**.

[Pour en savoir plus](#) : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiologie des cultures ou sur www.itsap.asso.fr





Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles

1. Pour les semis

Lors des semis des céréales à paille et du maïs dont les semences sont enrobées par un produit phytosanitaire systémique, veuillez respecter scrupuleusement les bonnes pratiques agricoles décrites dans la note nationale BSV intitulée « *Utilisation des semences traitées avec un produit phytopharmaceutique* ». L'exposition des abeilles aux poussières de semences présentes dans l'atmosphère ou déposées sur les fleurs (bords de champs, haies...) peut entraîner des conséquences graves sur la survie des colonies d'abeilles.

Si des cultures mellifères (colza, tournesol, féverole, luzerne, maïs, CIPAN...) en début de floraison ou en pleine floraison se situent à proximité des parcelles à semer, respecter les conditions d'emploi associées à l'usage des semences traitées. Ces précautions sont mentionnées sur l'étiquette des sacs de semences. Exemples : « ne pas semer par vents forts, respecter les densités de semis recommandées, ne pas laisser les sacs vides dans l'environnement... »

2. Pour les traitements en végétation

Dans les situations proches de la floraison du maïs, utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne et rédigé par ARVALIS-Institut du Végétal et le CETIOM, avec la collaboration du SRAL, des Chambres d'Agriculture 21, 58, 71 et 89 et du GIE BFC Agro, à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - CA 21- CA 58 - CA 71 - CA 89 - CEREPEY - COOP BOURGOGNE DU SUD - SOUFFLET AGRICULTURE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - MINOTERIE GAY - SEPAC - ETS RUZE - SRAL - FREDON - KRY SOP - ALTERNATIVE - SAS BRESSON - AGRIDEV - TEOL - SEINEYONNE - CAPSERVAL - SENOGRAIN - SARL LEGUY - AMDIS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto »